



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

ABSENCES - CONGÉS

Établir la demande en **double exemplaires**
si vous désirez en recevoir une copie signée

Hors Forfait Jour

Congés payés : Demande à formuler 1 mois avant le début du congé

Merci d'indiquer vos coordonnées postales ici ->

Votre secteur :

N° tél :

.....
.....
.....
.....
.....

MOTIF DE L'ABSENCE	Dates précises (précisez le 1^{er} et dernier jours d'absence ouvrables ou non)
[] CONGÉS ANNUELS ☐ <u>Animateurs et directeurs périscolaires uniquement</u> pour la période de référence : du 01.09.20___ au 31.08.20___ ☐ <u>Tous les autres salariés</u> pour la période de référence : du 01.06.20___ au 31.05.20___	Du au et du au et du au
<u>Pour les animateurs de secteur Uniquement</u> [] REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL 10 jours à prendre avant le 31/12 de l'année en cours, dont : ☐ 5 jours obligatoires entre le 15.12 et le 31.12 ☐ 5 jours restants	Du au et du au et du au
[] ABSENCE EXCEPTIONNELLE <i>(justificatif obligatoire)</i> ☐ mariage ou pacs (5j) ☐ naissance ou adoption (3j) ☐ déménagement (1j) ☐ autre : (nous contacter pour connaître vos droits à congés)	Du au
[] FORMATION Nature de la formation : Organisateur :	Du au et du au et Du au
[] RÉCUPÉRATION	

Toute autre demande de congé (ex. congé sans solde) est à formuler par courrier au Directeur de la FDMJC

Le demandeur : Signature : Date :	Avis de la collectivité ou du directeur de la structure concernée : Cachet, Signature(s) : Date :	Avis du coordinateur de la F.D.M.J.C. Signature(s) : Date :	Avis éventuel du Directeur de la F.D.M.J.C. : Signature : Date :
---	---	--	---